

NANTERRE

Des initiatives écolos qui rapportent

LES TRAVAUX AVANCENT bien dans la copropriété du 1-11, allée de Provence, dans la cité des Provinces françaises de Nanterre. A cet endroit, 95 logements sont rénovés depuis juin 2014, du toit aux façades. Et surtout isolés : à la fin du chantier, en décembre 2015, le gain énergétique est estimé à 35 % pour les habitants. Quelques mètres plus loin pousse le futur bâtiment « Green home » à énergie positive : il devrait produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Nanterre serait-elle un exemple en matière d'écologie ? Il y a quelques semaines, la ville a reçu le label « COP21 », dans le cadre de la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris fin novembre. Pour l'instant, une quarantaine de projets proposés par des collectivités, comme la région Midi-Pyrénées ou le département de la Savoie, se sont vus attribuer ce label. Chacun d'entre eux doit présenter un lien direct avec la lutte contre les bouleversements climatiques.

Une « chasse au CO2 »

A Nanterre, le 5 décembre prochain, la municipalité organise d'ailleurs une « grande chasse au CO2 » à travers la commune. Comme une chasse au trésor, il faudra parcourir la ville, répondre à des devinettes, pour gagner vélos



Nanterre, septembre 2015. Green home proposera 147 logements. Bâtiment écolo, il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera.

électriques et trottinettes. Dans un courrier adressé au maire, Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, salue « une initiative ambitieuse et innovante ».

« Pour arriver à des résultats à l'échelle planétaire, il faut des actions locales. L'avenir se joue aussi dans les villes, martèle Patrick Jarry, maire (Gauche citoyenne)

de la commune. Cela fait près de vingt ans que nous lançons des choses en ce sens. » Parmi elles : l'écoquartier Hoche et sa chaufferie au bois, ou le chauffage par l'eau des égouts dans le quartier de la Boule-Sainte-Genève.

« Nanterre est l'une des premières communes à avoir adopté un plan climat dès 2007 », rappelle

également la préfète. Sur le territoire de la communauté d'agglomération du Mont Valérien, dont fait partie Nanterre, un nouveau plan sera d'ailleurs adopté fin 2015. Avec des objectifs ambitieux pour la ville-préfecture : réduire de 18 % les dépenses énergétiques du patrimoine communal.

ARIANE RIOU